



## Annexes sanitaires

Pièce n°7.1

### Notice des annexes sanitaires

Plan Local d'Urbanisme



Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour, Le		
Le Maire, Pour copie conforme		
<del>Le Maire</del>		



**C**onseil - **D**éveloppement - **H**abitat - **U**rbanisme  
11 rue Pargeas 10000 TROYES Tél : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53  
cdhu.10@wanadoo.fr

Cette note sommaire sur les éléments relatifs aux réseaux d'eau, d'assainissement et du système d'élimination des déchets est accompagnée de plans sur lesquels figure l'état actuel des réseaux.

## **ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Le service de l'eau est assuré par la Communauté de Communes de Fontainebleau. Celle-ci a confié la gestion de la ressource en eau potable à Véolia eau (délégataire) par l'intermédiaire d'un contrat de gestion.

### **1.1. Le contrat**

→ **Délégataire :** RUAS S.A.

→ **Périmètre du service :** SAMOIS SUR SEINE

→ **Numéro du contrat** EA980

→ **Nature du contrat :** Affermage

→ **Prestations du contrat :** Analyses, Compteurs eau froide, Distribution, Assistance technique, Facturation, Facture pour compte de tiers, Gestion abonnés, Gestion clientèle, Gestion plans réseau, Lavage réservoirs, Maintenance, Astreintes, Perception redevance assainissement, Production, Produits chimiques, Recherche de fuite, Relevé compteurs, Surveillance qualité eaux, Branchements, Cartographie

→ **Durée du contrat**

Date de début : 01/07/2003

Date de fin : 30/06/2015

→ **Liste des avenants**

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
1	02/04/2009	Avenant n°1: remplacement de 500 branchements en plomb d'ici 2013. Facturation à la commune et sur la part proportionnelle.

→ **Les engagements vis-à-vis des tiers**

RUAS S.A. assume les engagements d'échanges d'eau suivants avec les collectivités voisines ou les tiers :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
achat	FONTAINE LE PORT	Achat d'eau à FONTAINE LE PORT

L'adduction en eau potable de Samois sur Seine, c'est :

2 176 habitants desservis

976 abonnés

1 032 branchements

3 unité(s) de production d'eau potable d'une capacité totale de 800 m3 par jour

1 réservoir(s) d'une capacité totale de stockage de 775 m3

25 km de canalisations de distribution

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à 365 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2009	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Volume comptabilisé (m3)	120 673	136 455	115 788	107 526	101 490	-5,6%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	180	546	546	300	300	0,0%
Volume de service du réseau (m3)	1 208	1 208	1 161	1 208	1 199	-0,7%
<b>Volume consommé autorisé (m3)</b>	<b>122 061</b>	<b>138 209</b>	<b>117 495</b>	<b>109 034</b>	<b>102 989</b>	<b>-5,5%</b>
Nombre de semaines de consommation	52,00	52,00	52,00	52,00	52,00	0,0%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	365	365	366	365	-0,3%
<b>Volume comptabilisé 365 jours (m3)</b>	<b>120 673</b>	<b>136 455</b>	<b>115 788</b>	<b>107 526</b>	<b>101 490</b>	<b>-5,6%</b>
<b>Volume consommé autorisé 365 jours (m3)</b>	<b>122 061</b>	<b>138 209</b>	<b>117 495</b>	<b>109 034</b>	<b>102 989</b>	<b>-5,5%</b>

Le détail des volumes par commune et par activité est disponible ci-dessous :

	2011	2012	2013
INDIVIDUELS	114 529	104 393	98 914
BATIMENTS COMMUNAUX	1 259	3 133	2 576
<b>SAMOIS-SUR-SEINE</b>	<b>115 788</b>	<b>107 526</b>	<b>101 490</b>
<b>TOTAL</b>	<b>115 788</b>	<b>107 526</b>	<b>101 490</b>

Le rapport de la défense incendie fait état de quelques insuffisances de pression et de débit sur 4 points d'eau. Ces points seront remplacés à courts termes dans le cadre de la modernisation du réseau d'eau potable de la commune. Le reste du réseau est suffisant. Toutefois, un renforcement sera certainement à prévoir dans les zones à fort potentiel de densification qui ne peuvent supporter une augmentation de l'urbanisation dans l'état actuel des choses.

Enfin, comme le montre le tableau de la page suivante, la qualité de l'eau distribuée à Samois sur Seine est excellente.

Aucune non-conformité n'a été recensée.

Ci-après un extrait de quelques paramètres physicochimiques représentatifs :

<b>Contrôle Sanitaire et Surveillance par le Délégué</b>			
	<b>Nombre total de résultats d'analyses</b>	<b>Conformes aux limites ou aux références de qualité</b>	<b>Type de seuil</b>
Atrazine	4	4	Limite de Qualité
Carbone Organique Total	3	3	Référence de Qualité
Déséthylterbuthylazine	3	3	Limite de Qualité
Fer total	2	2	Référence de Qualité
Nitrates	4	4	Limite de Qualité
Simazine	4	4	Limite de Qualité
Terbuthylazine	1	1	Limite de Qualité
Turbidité	28	28	Limite et Référence de Qualité

Détail des non conformités par rapports aux limites de qualité :

<b>Paramètre</b>	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>	<b>Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire</b>	<b>Nb de non-conformités Surveillance Délégué</b>	<b>Nb d'analyses Contrôle Sanitaire</b>	<b>Nb d'analyses Surveillance Délégué</b>	<b>Valeur du seuil et unité</b>
Tous les résultats sont conformes							

## ASSAINISSEMENT

Le service de l'eau est assuré par la Communauté de Communes de Fontainebleau. Celle-ci a confié la gestion des eaux usées à Véolia eau (délégataire) par l'intermédiaire d'un contrat de gestion.

### 1.1. Le contrat

→ **Délégataire :** RUAS S.A.

→ **Périmètre du service :** SAMOIS SUR SEINE

→ **Numéro du contrat** EA981

→ **Nature du contrat :** Affermage

→ **Prestations du contrat :** Contrôle des installations intérieures, Entretien et maint. postes relèvement, Facturation, Facture pour compte de tiers, Gestion clientèle, Refoulement, relèvement, Télégestion, Assistance technique, Astreintes, Collecte des eaux pluviales, Collecte des eaux usées

→ **Durée du contrat**

Date de début : 01/07/2003

Date de fin : 30/06/2015

→ **Les engagements vis-à-vis des tiers**

RUAS S.A. assume les engagements suivants d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
déversement effluent	CC DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	Convention transit et traitement des EU par CC Pays de Fontainebleau

L'assainissement à Samois sur Seine, c'est :

2 176 habitants desservis

914 clients raccordés

8 poste(s) de relèvement

19 km de canalisations constituant le réseau de collecte des eaux usées, des eaux pluviales, hors branchements.

La station d'épuration se trouve sur le territoire d'Avon et présente une capacité de l'ordre de 50 000 équivalents habitants.

Le bilan de fonctionnement de l'assainissement pour 2013 ne laisse pas percevoir de dysfonctionnement.

Tant sur le plan de la distribution de l'eau potable que sur la gestion de l'assainissement, Samois sur Seine possède des réseaux de qualité satisfaisante, mais leur modernisation est actuellement en cours.

## **ORDURES MENAGERES**

### **LES DECHETS**

#### **Collecte sélective**

SMICTOM - Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères BP 04 - 77250 Veneux-les-Sablons

Il regroupe les 22 communes du canton de Moret sur Loing et de Fontainebleau soit 85 275 habitants. Ses objectifs sont :

collecte des ordures ménagères,  
collecte sélective des emballages ménagers,  
collecte des encombrants ménagers,  
collecte des déchets ménagers spéciaux.

Le SMITOM, syndicat chargé du traitement des déchets, a mis en place un réseau de déchèterie sur l'ensemble du territoire qui permet d'accueillir tous les déchets encombrants ainsi que ceux refusés aujourd'hui à la collecte en porte à porte (déchets toxiques, pneus, cartons, végétaux...)

Afin de répondre aux besoins des habitants n'ayant pas accès à la déchèterie pour des raisons de mobilité, Allo Déchets (service de collecte payant sur appel téléphonique) a été mis en place et permet aux personnes peu mobiles de bénéficier du service de la déchèterie. Ce service payant peut également être pris en charge par le CCAS de la commune en fonction des ressources du ménage.

La déchèterie se situe dans la zone industrielle du Châtelet-en-Brie, à moins de 15 km et à moins de 10 minutes de trajet de Samois


Horaires	Hiver	Été
lundi au vendredi	14h à 18h	15h à 19h
samedi	9h à 18h	10h à 19h
dimanche	10h à 13h	10h à 13h

Tous les particuliers peuvent accéder aux déchèteries, sans distinction. Ils doivent présenter lors de leur première visite, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Les déchèteries ne sont plus ouvertes aux professionnels, ces derniers peuvent se retourner vers les déchèteries professionnelles, telle que Dépolia à Ecuelles.




Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre : Du lundi au vendredi, de 15h à 19h Le samedi de 10h à 19h Le dimanche de 10h à 13h  
 Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars : Du lundi au vendredi de 14h à 18h Le samedi de 9h à 18h Le dimanche de 10h à 13h



**COLLECTE SÉLECTIVE**  
Calendrier 2015

Commune de  
**SAMOIS-SUR-SEINE**



Janvier

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre


L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**La collecte des bacs ayant lieu le matin, merci de les sortir la veille au soir.**


CONSIGNES DE TRI

Ce que je dois déposer dans mon bac jaune : **Uniquement ce qui suit !**

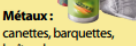
**Cartons :**  
emballages et briques alimentaires




**Plastiques :**  
uniquement bouteilles, flacons et bidons



**Métaux :**  
canettes, barquettes, boîtes de conserve...



**Journaux Magazines**



ERREURS DE TRI :

✗

- les films,
- sacs et barquettes en plastique,
- le polystyrène,
- les courriers et les enveloppes,
- les emballages souillés et les objets divers en plastique.

✗

ERREURS DE TRI :

- les vitres et les miroirs,
- les ampoules, les néons,
- la vaisselle,
- les objets divers type vase, carafe...

Vous dépendez de la déchèterie du Châtelet-en-Brie

N° Vert 0 800 814 910

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ZI - Rue des Prés Borets

Horaires d'été (01/04 au 31/10)  
Lundi au vendredi : 15h/19h  
Samedi : 10h/19h  
Dimanche : 10h/13h

Horaires d'hiver (01/11 au 31/03)  
Lundi au vendredi : 14h/18h  
Samedi : 9h/18h  
Dimanche : 10h/13h

■ Collecte des emballages recyclables et des journaux magazines    ■ Collecte des ordures ménagères résiduelles

7